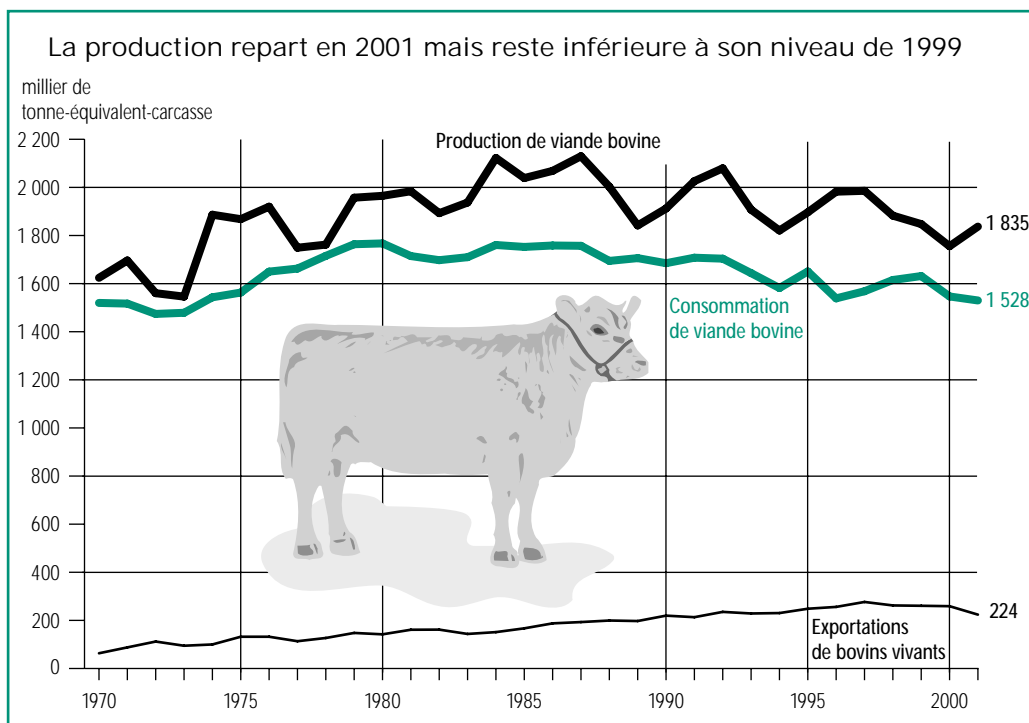


Des retraits pour désengorger les marchés

La reprise de la production bovine en 2001 a été soutenue par les mesures de dégagement des marchés. La consommation et les exportations, perturbées au premier semestre, repartent au second, mais elles restent inférieures sur l'année au niveau de 2000.

En 2001, le secteur bovin a été marqué par la crise de l'automne 2000, dont les effets se sont conjugués à ceux de la fièvre aphteuse au premier semestre 2001. Fin 2000, la consommation avait entraîné la production dans sa chute. Elle se rétablit progressivement en 2001, approchant son niveau d'avant la crise. La production, soutenue par les opérations de dégagement du marché (retrait-destruction, achat spécial et

intervention), a ainsi pu reprendre. Sur l'ensemble de l'année, les échanges extérieurs sont contractés, mais les exportations d'animaux maigres, affaiblies au premier semestre 2001 ont été dynamiques au deuxième. Leur reprise a permis d'écouler en partie les animaux retenus dans les élevages à cause de la crise. L'année 2002 s'engage sous de meilleures perspectives que 2001. Cependant, les cours des gros bovins, légèrement plus favorables qu'en 2001, restent bas pour les vaches de qualité et les génisses. La production bovine avec 1,8 million de tonne-équivalent-carcasse (Tec) en 2001, retrouve un niveau proche de 1999, mais reste inférieure de 0,7 % en poids. La production de vaches, qui représente 42 % de la production de gros bovins en 2001, progresse de 3,9 % par rapport à 1999. Près de 15 % de ces animaux ont été éliminés dans le cadre des opérations de dégagement du marché. Au premier semestre, le programme de retrait-destruction des bovins de plus de 30 mois a concerné 147 000 vaches. Au second, le programme d'achat spécial a permis de retirer du marché 133 000 vaches de plus. La croissance de la production de >



Source : Agreste



Pour en savoir plus...

■ « Les prix de détail ont pesé sur la consommation », *Agreste-Primeur*, n° 103, novembre 2001

■ « 339 abattoirs d'animaux de boucherie en 2000 », *Agreste-Primeur*, n° 104, novembre 2001

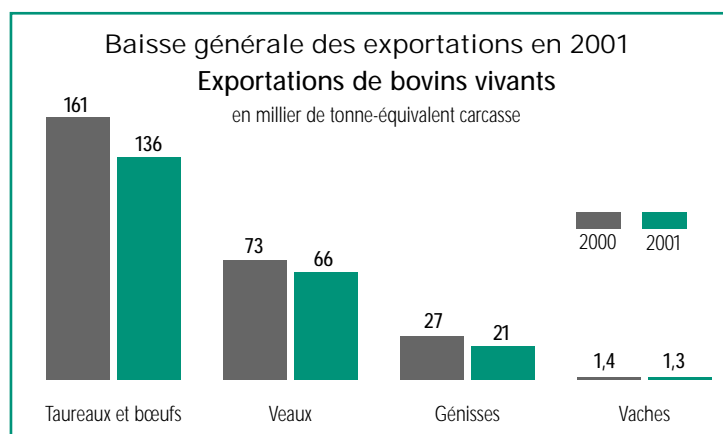
■ « Bilans d'approvisionnement agroalimentaires 1993 à 2000 », *Agreste-Chiffres et données*, n° 136, septembre 2001

et le site Internet du Scees : www.agreste.agriculture.gouv.fr où vous pourrez retrouver cette étude et suivre l'activité hebdomadaire des abattoirs de gros bovins dans la rubrique « Animaux hebdo »

> bovins mâles sur l'année 2001 atteint 4,3 % par rapport à 1999. Elle a été soutenue par le stockage public d'intervention, qui a concerné 75 000 tonnes de viande de jeune bovin, soit 11 % des volumes produits en 2001. L'effet des autres mesures de retrait sur la production des mâles a été plus limité. La production de génisses se réduit en 2001 et perd 24 % par rapport à 1999, affectée par son recul au premier semestre. Toutefois, l'importance réelle de cette diminution est amplifiée par un changement intervenu dans les pratiques commerciales et leur prise en compte dans les statistiques. La crise de l'ESB et celle de la fièvre aphteuse pèsent sur les exportations en 2001. Celles des bovins mâles, 136 000 Tec sur l'année, sont inférieures de 15 % aux tonnages de 2000. L'Italie absorbe 80 % des ventes. Le Proche-Orient est le premier marché non communautaire. Plus modestes que les exportations, les importations reculent d'un tiers. Le commerce extérieur des vaches vivantes porte sur de faibles volumes. Son solde est déficitaire en 2001. La Belgique, dont les ventes baissent de 20 % en 2001, reste le premier fournisseur du marché français devant l'Allemagne.

Moins de veaux exportés

La production de veaux y compris les broutards légers est



Source : Agreste - Douanes

inférieure de 2 %, en 2001, à celle de 1999. Ce recul est lié au fort repli des exportations en vif, au premier semestre. Selon les années, les exportations, qui comprennent plus de broutards que de très jeunes animaux, représentent 20 à 25 % des

Avec les broutards, le marché italien absorbe deux tiers des exportations de veaux

débouchés. En 2001, les ventes à l'étranger n'atteignent plus que 66 000 Tec. Elles perdent 16 % sur 1999 et 10 % sur 2000. La reprise du second semestre n'a pas compensé l'effondrement des 6 premiers mois de l'année 2001. Les exportations de veaux s'effectuent surtout vers l'Union européenne. Par rapport à 2000, les exportations reculent

de 28 % vers l'Espagne et de 21 % vers les Pays-Bas. Les ventes en Italie, qui avaient diminué de 41 % au premier semestre, progressent sur l'ensemble de l'année. Avec près de deux tiers des achats, l'Italie retrouve sa position traditionnelle de première destination pour les broutards français. Elle devance l'Espagne qui absorbe un tiers des animaux. Traditionnellement peu importantes, les importations de veaux diminuent de 42 % par rapport à 2000. Les achats de veaux étrangers comprennent de deux tiers à trois quarts d'animaux de moins de 80 kilogrammes. Avec près de la moitié des ventes, les éleveurs allemands redeviennent les premiers fournisseurs du marché français. Leurs ventes progressent même de 20 % par rapport à 2000. Elles devancent les importations en provenance d'Espagne qui reculent de 66 %. Le repli est encore plus marqué pour les ventes de veaux italiens. Désormais, elles sont moins importantes que celles des éleveurs autrichiens et néerlandais.

La consommation repart

La consommation de viande bovine amorce sa reprise dès janvier 2001. La tendance se poursuit tout au long de l'année malgré l'épisode de la fièvre aphteuse et les hausses de prix relevées sur les marchés de détail. À la fin de l'année 2001, >

La reprise de la production en 2001 concerne surtout les gros bovins

Production (y compris le retrait et la destruction des bovins de plus de 30 mois)

	1999	2000	2001	variation 1999-2001	1999	2000	2001	variation 1999-2001
	millier de têtes				millier de tonne-équivalent-carcasse			
Vaches	1 841	1 828	1 913	+ 3,9	622	619	647	+ 3,9
Taureaux et bœufs	1 984	1 924	2 086	+ 5,1	665	636	694	+ 4,3
Génisses	762	630	588	- 22,9	241	197	183	- 24,0
Total gros bovins	4 587	4 381	4 587	0,0	1 528	1 452	1 524	- 0,3
Veaux	2 487	2 379	2 433	- 2,2	320	304	312	- 2,3
Total bovins	7 074	6 760	7 019	- 0,8	1 847	1 755	1 835	- 0,7

Source : Agreste

> la consommation se rapproche des niveaux d'avant la crise, mais reste inférieure de 1 % en moyenne annuelle à son niveau de 2000 et de plus de 6 % à celui de 1999. La crise de l'automne 2000 a interrompu la progression de la consommation observée depuis 1997. Cela avait permis d'écouler 11 800 Tec de stocks de viande, reliquats de la crise de 1996. Pour la première fois, en 2001, la volaille est davantage consommée que le bœuf, en raison des substitutions entre les viandes. Les Français en ont acheté en moyenne 26,0 kilogrammes par habitant soit 900 grammes de plus que de viande de bœuf.

Un approvisionnement national

Comme lors de la crise de l'ESB de 1996, la demande française se replie sur l'offre intérieure. Ce mouvement se traduit par une baisse des importations de viande bovine. Elles ne représentent plus désormais que

Les importations de viande ne représentent plus que 16 % de la consommation

16 % de la consommation de viande bovine contre 21 % en 1999 et en 2000. D'un volume de 246 000 Tec, elles baissent d'un quart par rapport à 2000. Les importations de viande bovine viennent dans leur quasi-totalité de l'Union européenne. Elles se répartissent en 85 % de viande fraîche et réfrigérée et 15 % de viande congelée. Les importations de viande fraîche et réfrigérée comprennent 41 % de pièces désossées, 24 % de quartiers arrière et 19 % de carcasses. Cette structure d'achat permet de compenser une partie du déficit national en quartiers arrière, les plus demandés par les consommateurs français.

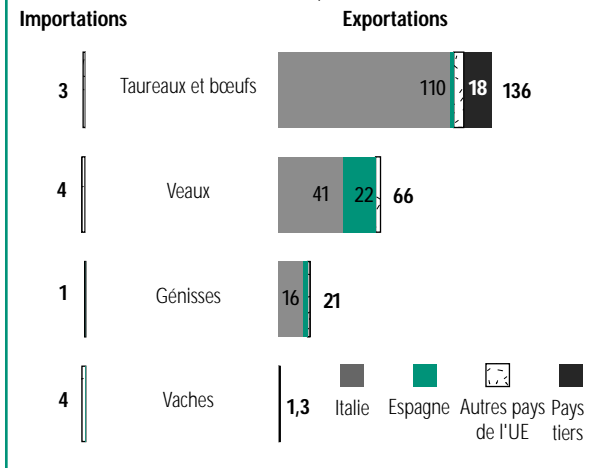
Les importations de viande congelée portent quasi exclusivement sur des pièces désossées. Les perturbations des échanges commerciaux de l'année 2001 affectent la hiérarchie des principaux pays fournisseurs de viande bovine. Les importations en provenance d'Allemagne redeviennent les plus volumineuses et représentent le tiers des apports. Les importations néerlandaises en représentent un quart et les belges 10 %. Les achats en provenance d'Espagne sont désormais plus importants que les importations irlandaises.

Moins d'exportations de viande

Diminuant de 43 %, les exportations de viande bovine baissent plus que les importations en 2001. Principale explication : la difficulté à trouver des débouchés dans l'Union européenne suite aux deux crises de l'ESB et de la fièvre aphteuse. Les exportations ne représentent plus que 9 % des ventes contre 17 % en 2000. Les ventes de viande bovine comprennent désormais trois quarts de viande fraîche et réfrigérée et un quart de viande congelée. Les exportations de viande fraîche et réfrigérée portent principalement sur des carcasses et des pièces désossées. Viennent ensuite les quartiers avant et arrière. Les ventes de viande congelée comprennent

Des échanges privilégiés avec l'Italie et l'Espagne

Commerce extérieur des bovins vivants en 2001
en millier de tonne-équivalent-carcasse



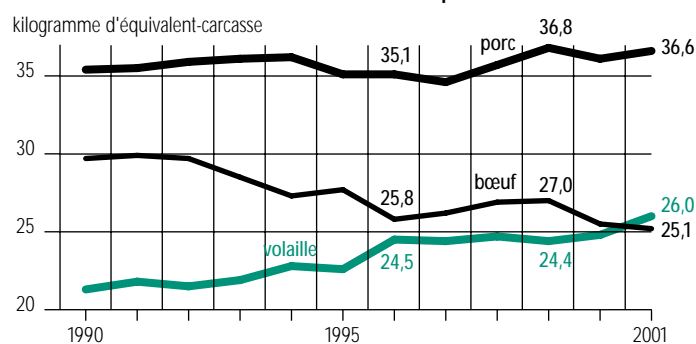
Source : Agreste - Douanes

88 % de pièces désossées, les exportations dans l'Union des quartiers avant et arrière s'étant fortement réduites. Près de 90 % des exportations de viande bovine partent dans l'Union européenne. La Grèce, l'Italie et l'Allemagne sont les premières destinations. Les ventes aux pays tiers baissent de moitié, car de nombreux pays ont fermé leurs frontières à la viande française en 2001. Ce flux d'échange en baisse concerne surtout la viande congelée.

Joël Fraysse
Scees - Bureau statistiques animales

La consommation de bœuf baisse depuis 10 ans

Consommation de viande par habitant



Source : Agreste - Douanes

Des éleveurs fragilisés dans le Massif central

■ Exportation rime parfois avec fragilité. Les éleveurs de broutards, ces jeunes animaux maigres qui restent avec leur mère toute la saison du pâturage, ont été les premiers touchés par la crise bovine. Une grande partie de leur production est en effet traditionnellement destinée à l'exportation. En 2000, plus de 63 000 tonne-équivalent-carcasse (Tec) de jeunes de 160 à 300 kilogrammes ont été vendues à l'étranger, soit 20 % de la production des bovins de moins d'un an. Le marché italien absorbait plus de la moitié des exportations et celui de l'Espagne près de 40 %.

■ La production de broutards est surtout pratiquée par des éleveurs qui ne disposent pas de suffisamment de maïs pour les engraisser. Trois zones de production concentrent la majorité des animaux. La première, de la Nièvre à la Saône-et-Loire et à l'Allier, est spécialisée dans la race charolaise. La

seconde, implantée en Creuse, en Haute-Vienne et dans une partie de la Corrèze produit des veaux de race limousine. La troisième s'étend au sud du Massif central, pour l'essentiel de l'Aveyron au Cantal et à la Lozère et produit surtout des animaux des races aubrac, salers et limousine.

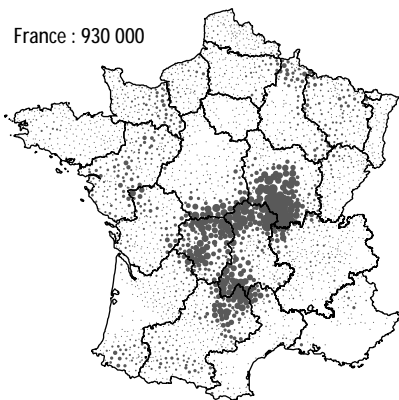
■ L'élevage des vaches allaitantes s'est également développé dans l'Ouest de la France. Mais contrairement aux éleveurs du Massif central, ceux de Vendée, des Deux-Sèvres, de la Mayenne ou du Maine-et-Loire récoltent également du maïs destiné à l'ensilage. Cette récolte leur permet d'engraisser les broutards et de produire des taurillons. Outre la disponibilité en fourrages, cette activité requiert aussi des bâtiments supplémentaires et des capitaux car les éleveurs ne récupéreront leurs fonds de roulement qu'après la vente de leurs animaux.

Bovins mâles de moins d'un an par canton en 2000

dans les exploitations ayant plus de 5 vaches nourrices où le maïs fourrage représente

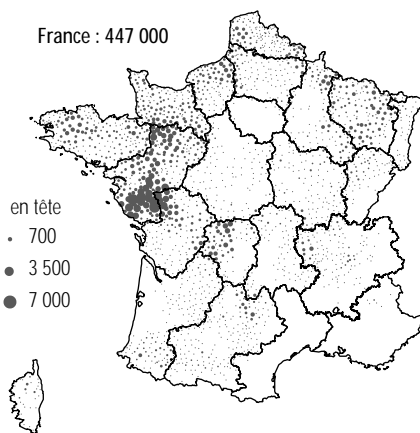
moins de 10 % de la surface fourragère¹

France : 930 000



plus de 10 % de la surface fourragère¹

France : 447 000



1. Surface fourragère : ensemble des surfaces destinées aux fourrages et des prairies y c. superficies toujours en herbe.

Source : Agreste - Recensement agricole 2000

Les mesures de dégageement du marché bovin en 2001

- Le stockage public par intervention : 75 300 Tec.
- Le retrait-destruction des bovins de plus de 30 mois au premier semestre : 58 300 Tec.
- L'achat spécial des bovins de plus de 30 mois au deuxième semestre : 52 500 Tec.

Méthodologie

■ Le Scees utilise plusieurs sources pour déterminer la production bovine. Les abattages sont enregistrés en tonne de carcasses. Les importations et les exportations d'animaux vivants exprimées en kg vif par les Douanes sont converties en tonne-équivalent-carcasse. La production indigène brute se calcule ainsi :

production indigène brute =
 abattages pour la consommation
 + exportations - importations.

Dans l'étude de 2001, le nombre et le volume des animaux détruits, non comptabilisés dans la chaîne de la consommation publique, sont ajoutés aux abattages pour calculer la production.

■ Les **vaches** sont des femelles de race bovine ayant vêlé au moins une fois, quel que soit leur âge. Les **génisses** sont des femelles d'un an ou plus n'ayant jamais vêlé. Les **veaux** sont, pour la réglementation statistique communautaire, des bovins de moins d'un an et de moins de 300 kilogrammes de poids vif. Les veaux dits de boucherie sont abattus à moins de 6 mois. Certains veaux sont issus de vache laitière et engraisés avec des aliments d'allaitement. D'autres, dits veaux sous la mère, sont issus d'une race à viande et nourris au lait maternel. Les broutards sont de jeunes animaux qui passent toute la saison de pâturage avec leur mère et sont vendus entre 8 et 14 mois environ pour être engraisés. Les autres bovins mâles comprennent les **taurillons**, les **bœufs** et les jeunes animaux maigres de plus de 300 kilogrammes destinés à l'engraissement.



Liberté • Égalité • Fraternité
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Agreste : la statistique agricole

Direction des affaires financières. SERVICE CENTRAL DES ENQUÊTES ET ÉTUDES STATISTIQUES

251, rue de Vaugirard, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 01 49 55 85 85 – Fax : 01 49 55 85 03

Directeur de la publication : José Rey ■ Rédacteur en chef : Laurent Bisault ■ Conception : Yann Le Chevalier ■ Composition : Scees

■ Impression : Imprimerie Médous, Toulouse ■ Dépôt légal : à parution ■ ISSN : 0246-1803 ■ Prix : 2,44 € ■ © Agreste 2002